

LICENCE DE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

DOMAINE(S) :

SCIENCE - TECHNOLOGIE - SANTÉ

DISCIPLINE(S)	Biologie Environnement et développement durable Géologie
DURÉE DES ÉTUDES	6 semestres
NIVEAU DE RECRUTEMENT	Bac, Bac + 1, Bac + 2
CRÉDITS ECTS	180 ECTS
COMPOSANTE(S)	UFR des sciences
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Versailles
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

La mention Sciences de la Vie et de la Terre est une formation permettant d'acquérir des connaissances dans de nombreux domaines de la biologie (des molécules aux organismes), des Sciences de la Terre et de l'Environnement. L'approche pédagogique est interdisciplinaire. Une ouverture vers les sciences humaines est proposée dans le domaine de la géographie en lien avec l'environnement. L'organisation des parcours permet une orientation progressive des étudiants au sein de la mention Sciences de la Vie et de la Terre.

Spécificités de la formation

La licence Sciences de la Vie et de la Terre est axée sur les disciplines de la biodiversité, des géosciences et de l'environnement alors que la licence Science de la Vie est axée plus spécifiquement sur les disciplines de la biologie cellulaire, la génétique, la biochimie et la physiologie. Ces 2 mentions possèdent des passerelles totales en L1 et sous conditions lors d'une ré-orientation en L2.

Compétences développées

Compétences scientifiques :

- Culture scientifique en biologie, sciences de la terre et de l'environnement et dans les sciences exactes enseignées dans cette mention,
- Formation de l'esprit scientifique (capacité d'analyse et de synthèse) et de l'esprit critique,
- Formulation d'hypothèse et validation expérimentale,
- Maîtrise du travail de laboratoire,
- Maîtrise des outils informatiques,
- Capacité à travailler sur le terrain.

Compétences transversales :

- Culture générale sur des sujets d'actualité,
- Méthodologies de travail,
- Maîtrise de la présentation orale et de la rédaction de rapports,
- Maîtrise d'une langue étrangère (anglais).

Echanges internationaux

Les étudiants qui le souhaitent peuvent effectuer un semestre à l'étranger pendant la troisième année de la licence, après accord du responsable pédagogique des échanges et de toute autre instance appropriée (commission ou université d'accueil selon les cas). L'université a un partenariat privilégié avec différentes universités étrangères (dont l'Europe, l'Amérique du Nord, certains pays d'Asie ou autres selon accords ou conventions).

Contact : Mme Florence Garnier

Conditions d'admission

Baccalauréat général de préférence et équivalences pour une entrée en L1. Des bases disciplinaires solides dans les domaines scientifiques sont indispensables

Les portails Chimie-Biologie (CB) et Biologie-Informatique (BI) sont les deux voies d'entrée privilégiées pour accéder à la licence mention Sciences de la Vie et de la Terre.

Niveau de recrutement : Bac, Bac + 1, Bac + 2

Inscription

Les candidatures en **L1** se font via la plateforme Parcoursup.

Pour les étudiants, issus d'une autre université, souhaitant intégrer une **L2 SVT** ou une **L3 SVT**, la candidature est à effectuer via l'application eCandidat

Une fois la candidature acceptée, les inscriptions s'effectuent selon les modalités indiquées par le jury d'admission.

Réorientation licence 1

Les demandes de réorientation s'effectuent selon les modalités indiquées à cette page.

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission** :

Téléchargez et complétez le dossier VAPP

Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature et retournez-le par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

Tarif et financements

Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contenu de la formation

Contenu de la formation (2026-2031)

La première année de Licence est organisée par portail. Deux portails vous permettent d'accéder à plusieurs licences dont la licence mention «Sciences de la Vie et de la Terre» et la licence mention «Sciences de la Vie» :

Portail Biologie-Informatique (BI)

Cette structuration de la L1 permet une pré-orientation de l'étudiant vers plusieurs mentions de Licence. Le portail Biologie-Informatique (BI) ouvre sur les 3 mentions de Licence :

- Informatique,
- Sciences de la Vie,
- Sciences de la Vie et de la Terre.

Portail Chimie-Biologie (CB)

Cette structuration de la L1 permet une pré-orientation de l'étudiant vers plusieurs mentions de Licence. Le portail Chimie-Biologie (CB) ouvre sur les 3 mentions de Licence :

- Chimie,
- Sciences de la Vie,
- Sciences de la Vie et de la Terre.

L'enseignement de la première année de licence est organisé en trois blocs de connaissances et de compétences (BCC) :

- Le BCC1 «Disciplinaire Fondamental» assure la transition lycée-université et est structuré en 4 Unités

d'Enseignement (UE) scientifiques obligatoires (6 ECTS chacune), pour un total de 24 ECTS.

- Le BCC2 «Disciplinaire Approfondi» a pour objet la consolidation des disciplines scientifiques et est organisé en 2 UE scientifiques et 2 UE scientifiques obligatoires à choix (6 ECTS chacune) pour un total de 24 ECTS.

- Le BCC3 «Transverse et Linguistique» comprend 1 UE de méthodologie de travail universitaire bi-disciplinaire scientifique (3 ECTS), 1 UE en ligne "Small Private Online Course" (= SPOC) (3 ECTS), 1 UE d'anglais (4 ECTS) et 1 UE Projet Personnel Etudiant d'Insertion (PPEI) (2 ECTS), pour un total de 12 ECTS.

Le choix définitif de la mention se fait dès l'entrée en deuxième année de Licence (pour la licence SVT) avec un début de spécialisation. L'année de L3 SVT constitue une spécialisation approfondie et un choix de parcours (parcours Biodiversité ; parcours Géosciences- Environnement) se fait dès l'entrée en L3. L'ensemble des descriptifs des Licences du domaine Sciences, Technologies, Santé se trouve à l'adresse suivante : <https://www.uvsq.fr/les-licences-du-domaine-science-technologie-sante>

Anglais

L'enseignement de l'anglais est obligatoire pour tous. Les étudiants doivent suivre 3 UE d'anglais de 4 ECTS chacune (une par année de licence) en fonction de leur emploi du temps (du S2 au S6) : Compréhension orale et écrite, production écrite et production orale.

Licence 1ère année

Portail Chimie-Biologie

Portail Biologie-Informatique

Licence 2ème année :

L'enseignement de la deuxième année de licence est organisé en trois blocs de connaissances et compétences (BCC).

BCC4 Biologie Fondamentale 1

- » LSBI304T- Introduction au métabolisme - 27h - 3 ECTS
- » LSBI338N - Communications cellulaires : Immunologie, Hormones et Neurones - 54h - 6 ECTS
- » LSBI406 - Génétique 1 : formelle et fondamentale - 54h - 6 ECTS
- » LSBI423 - Analyse des génomes - 54h - 6 ECTS

BCC5 Biodiversité-Géosciences-Environnement 1

- » LSBI312T - Diversité et Evolution des Métazoaires - 54h - 6 ECTS
- » LSGE391T - Géologie et Géochimie de la Terre Interne - 45h - 5 ECTS
- » LSGE394 - Géologie de la surface : observations et travail de terrain - 27h - 3 ECTS
- » LSBI413 - Physiologie et diversité végétales - 54h - 6 ECTS

1 UE obligatoire à placer dans le BCC4 ou BCC5 selon le choix de l'option :

- » LSBI440N – Outils de Biologie Moléculaire et Cellulaire - 54h - 6 ECTS (BCC4) (recommandée pour le parcours Biodiversité de L3 SVT)
- » LSEN409 - Introduction à l'environnement terrestre - 54h - 6 ECTS (BCC5) (recommandée pour le parcours Géosciences-Environnement de L3 SVT)

BCC6 Transverse et linguistique

- » LSANGS3 - Anglais UE2 - 30h - 4 ECTS
- » LSCA401T - Connaissance métiers : Construire son Avenir professionnel - 23h - 3 ECTS
- » EN302 Climat - Enjeux Sciences et Société - 27h - 3 ECTS

1 UE obligatoire à choix :

- » LSCGXXX – Culture générale parmi l'offre - 22,5h - 3 ECTS
- » TAPSLSE4 - Théorie et pratique des activités physiques et sportives - 18h - 3 ECTS

BCC d'ouverture

UE libres :

- » UETRENGAI /UETRENGAP - Engagement et vie associative - 14h - 3 ECTS
- » TAPSLSE3 et TAPSLSE4 - Théorie et pratique des activités physiques et sportives - 18h - 3 ECTS
- » PARTS1S3 /PARTS1S4 - UE Culture - pratiques artistiques (Théâtre, Arts plastiques, Photographie, Média Radio) - 22 à 32h selon l'UE - 3 ECTS

Licence 3ème année :

L'enseignement de la troisième année de licence se dispense selon deux parcours «Biodiversité» ou «Géosciences-Environnement».

Parcours Biodiversité :

L'enseignement du parcours Biodiversité est organisé en quatre blocs de connaissances et compétences (BCC).

BCC10 Biologie Fondamentale 2

- » LSBI523 – Phylogénie et génomique comparée - 27h - 3 ECTS
- » LSBI540N – Du Gène à la protéine 2 - 54h- 6 ECTS,
- » LSBI623N – Génomique fonctionnelle et réseaux d'interactions protéiques - 27h - 3 ECTS

BCC7 Biodiversité 2

- » LSBI500P- Analyses de Données et Statistiques - 27h - 3 ECTS,
- » LSBI505N - Microbiologie Générale - 45h - 5 ECTS,
- » LSBI511T - Ecologie Fonctionnelle - 27h - 3 ECTS
- » LSBI611T - Ecologie des Populations et des Communautés - 27h - 3 ECTS,
- » LSBI614 - Biodiversité et écologie : stage sur le terrain - 54h - 6 ECTS,

- » LSBI617 - Génétique des populations et spéciation - 54h - 6 ECTS

BCC8 Géosciences-Environnement 2

- » LSEN502T - Océan, Atmosphère, Climat - 45h - 5 ECTS
- » LSGE692 – Sédimentologie et Environnements de Dépôts - 27h - 3 ECTS

1 ou 2 UE obligatoires à placer dans le BCC7 ou BCC8 ou BCC10 selon le choix de l'option (pour un total de 6 ECTS) :

- » LSBI653 - Biotechnologies végétales - 27h - 3 ECTS (BCC7)
- » LSBI601M - Génétique Microbienne - 27h - 3 ECTS (BCC10)

ou

- » LSBI653 – Biotechnologies végétales - 27h- 3 ECTS (BCC7)
- » LSEN681 - Environnement et géosciences appliquées - 27h - 3 ECTS (BCC8)

ou

- » LSGE693N - Géologie de la France - 54h - 6 ECTS (BCC8)

BCC9 Transverse et Linguistique

- » Anglais - 30h - 4 ECTS
- » LSBGE503 Projet Tutoré en Biodiversité, Géosciences, Environnement - 4,5h présentiel plus travail personnel - 4 ECTS

BCC d'ouverture

UE facultatives :

- » LSBI516 - Stage volontaire - 1,5h - 6 ECTS
- » LSBI516* - Stage volontaire - 1,5h - 3 ECTS
- » LSBI616 - Stage volontaire - 1,5h - 6 ECTS
- » LSBI616* - Stage volontaire - 1,5h - 3 ECTS
- » UETRENGAI /UETRENGAP - Engagement et vie associative - 14h - 3 ECTS
- » TAPSLSE5 et TAPSLSE6 - Théorie et pratique des activités physiques et sportives - 18h - 3 ECTS
- » PARTS1S3 /PARTS1S4 - UE Culture - pratiques artistiques - 22h à 32h selon l'UE - 3 ECTS

Parcours Géosciences-Environnement :

L'enseignement du parcours Géosciences-Environnement est organisé en trois blocs de connaissances et compétences (BCC).

BCC7 Biodiversité 2

- » LSBI500P - Analyses de Données Statistiques - 27h - 3 ECTS
- » LSBI505N - Microbiologie Générale - 45h - 5 ECTS
- » LSBI511T - Ecologie Fonctionnelle - 27h - 3 ECTS
- » LSBI611T - Ecologie des Populations et des Communautés - 27h - 3 ECTS
- » LSBI614 - Biodiversité et écologie : stage sur le terrain - 54h - 6 ECTS

BCC8 Géosciences-Environnement 2

- » LSEN502T - Océan, Atmosphère, Climat - 45h - 5 ECTS
- » LSGE593T – Géologie structurale, Géodynamique et Cartographie - 54h – 6 ECTS
- » LHGEO526 - Hydrologie continentale - 30 h - 3ECTS
- » LSEN681 - Environnement et géosciences appliquées - 27h - 3 ECTS
- » LSGE692 - Sédimentologie et Environnements de Dépôts - 27h - 3 ECTS
- » LSGE693N - Géologie de la France - 54h - 6 ECTS

1 UE obligatoire à placer dans le BCC7 ou BCC8 selon le choix de l'option (6 ECTS) :

- » LSBI617 - Génétique des populations et spéciation - 54h - 6 ECTS (BCC7)
- » LSEN691 –Enveloppes fluides de la terre : dynamiques et observations - 54h - 6 ECTS (BCC8)

BCC9 Transverse et Linguistique

- » Anglais - 30h - 4 ECTS
- » LSBGE503 - Projet Tutoré en Biodiversité, Géosciences, Environnement - 4,5h présentiel plus travail personnel - 4 ECTS

BBC d'ouverture

UE facultatives :

- » LSBI516 - Stage volontaire - 1,5h - 6 ECTS
- » LSBI516* - Stage volontaire - 1,5h - 3 ECTS
- » LSBI616 - Stage volontaire - 1,5h - 6 ECTS
- » LSBI616* - Stage volontaire - 1,5h - 3 ECTS
- » TAPSLSE5 et TAPSLSE6 Théorie et pratique des activités physiques et sportives - 18h - 3 ECTS
- » PARTS1S3/PARTS1S4 - UE Culture - pratiques artistiques - 22 à 32h selon l'UE - 3 ECTS

Contrôle de connaissances

Le tableau récapitulatif des modalités de contrôle est voté tous les ans en composante puis en CFVU. Pour toutes les mentions du domaine Sciences et Technologies, la 1^{ère} année de Licence est évaluée exclusivement en Contrôle Continu. Dans les disciplines expérimentales, les travaux pratiques sont obligatoires et la note obtenue intervient dans la moyenne de l'UE.

Les modalités de contrôle des connaissances prévoient les règles de compensation au sein d'un BCC, entre BCC d'une même année (toutefois, le BCC Transverse et linguistique de chaque année est compensable mais non compensant) et sur le diplôme. Chaque année (L1, L2, L3) doit être validé indépendamment.

Stages

Les étudiants ont la possibilité de faire un stage volontaire en L2 ou L3, sous réserve de la compatibilité des emplois du temps. Si l'étudiant(e) le souhaite, ce stage peut faire l'objet d'une validation à hauteur de 3 à 6 ECTS, en fonction de la durée, suite à une évaluation supervisée par l'équipe pédagogique. Ces ECTS correspondants feront partie du BCC d'ouverture de la L3 uniquement.

Perspectives professionnelles

Cette formation apporte aux étudiants une formation scientifique et une culture générale solides leur permettant de s'insérer dans les domaines professionnels suivants :

- gestion de la biodiversité,
- écologie,
- géosciences
- environnement
- agroalimentaire,
- biotechnologies,
- génomique
- métiers de l'enseignement,
- autre emploi de niveau Bac+3

Poursuites d'études à l'UVSQ

Après la licence, il est possible de poursuivre des études dans des masters « recherche » ou « professionnalisant » dans les domaines de la gestion de la biodiversité, de l'environnement, de l'écologie, de l'agroalimentaire, des biotechnologies. Les étudiants désireux de s'orienter vers les métiers d'enseignants (Professeurs des écoles, collèges et lycées - IUFM, CAPES et agrégation de Sciences de la Vie et de la Terre) ont la possibilité de candidater pour le Concours CAPES durant leur L3 SVT.

Plusieurs masters de l'UVSQ-Paris Saclay sont accessibles aux étudiants dans le domaine de la biodiversité et de l'écologie (ex : master mention Biodiversité Ecologie Evolution, master mention Biologie Intégrative et Physiologie), dans le domaine des sciences de la terre et de l'environnement (ex : master mention Sciences de la Terre et des Planètes, de l'Environnement, parcours Climat, Environnement, Applications et Recherche), dans le domaine de la gestion de l'environnement (masters Gestion de l'environnement de l'OVVSQ) et dans le domaine du développement durable (ex : master 1 Sciences économiques et sociales, parcours Economie et géographie : développement et environnement).

Les étudiants ayant validé leur licence SVT au sein de l'UVSQ peuvent aussi candidater à différentes

formations dans l'offre de Paris-Saclay, de l'Île-de-France et de province. Après la licence, il est également possible de poursuivre en école d'ingénieur dans les domaines de l'agronomie et de l'agriculture et de présenter les concours de la fonction publique (niveau général bac +3).

Adresses et coordonnées

UFR des Sciences - Département de Biologie

45 avenue des Etats Unis
78035 Versailles Cedex
Standard : 01 39 25 41 12

Service Orientation et Insertion Professionnelle

Tél. : 01 39 25 56 10
orientationvers.defip@uvsq.fr

Enseignant responsable de la mention :

Florence Garnier
florence.garnier@uvsq.fr

Secrétaire du département de biologie : Bâtiment Buffon - bureau 401

Florence Armand
florence.armand@uvsq.fr
Tél : 01 39 25 40 22

Secrétaire du département des Sciences Physiques : Bâtiment Buffon - bureau 204

Amina Chaabi-Thorel
amina.thorel@uvsq.fr
Tél : 01 39 25 45 29

Scolarité :

Pour les demandes d'informations relatives aux inscriptions, veuillez contacter les gestionnaires de scolarité correspondantes :

L1 : Bât Fermat Bureau 1203

Angèle Linares
Tél : 01 39 25 30 27
angele.linares@uvsq.fr

L2, L3 : Bât Fermat Bureau 1201

Andréa Almonso
Tél. : 01 39 25 46 94
andrea.almanso@uvsq.fr

Coordinatrice pôle licences : Bât Fermat Bureau 1205

Mélanie Marques
Tél. : 01 39 25 30 24
melanie.marques@uvsq.fr

Reprise d'études - Formation Continue

Tél. : 01 39 25 46 40

contact.fc@uvsq.fr